



Il était une Foy

octobre 2012 > N°18

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,

Après les superbes fêtes d'été, la gestion du quotidien est à nouveau d'actualité.

Comme vous allez le constater, nous allons faire des travaux dans le centre du village. En juin 2010, l'équipe municipale a lancé une étude d'aménagement pour le centre du village. En 2011, un rapport d'étude d'Accessibilité sur notre commune (Chacun peut-il facilement accéder à tous les domaines publics ?) a été réalisé par la Communauté de Communes du Savès. Nous avons à partir de ces 2 documents ainsi que des éléments contenus dans le Plan Local d'Urbanisme une vision cohérente des évolutions possibles du village. Comme nous l'avons fait pour le parking de la crèche, les riverains concernés par les modifications apportées à leur environnement quotidien, seront invités à faire part de leurs commentaires sur les projets proposés.

Avant la fin de l'année, nous devrions avoir réalisé le parking de l'Allée des Platanes à hauteur de l'école élémentaire. Des toilettes publiques seront mises en service derrière la mairie. Un escalier reliera la Place Henri Dunant à la Place de la Poste. Ces réalisations sont prévues au budget 2012. Sans oublier les travaux d'entretien des routes, chemins et fossés, complétés en cas de besoin par des aménagements adéquats.

Toutes ces actions contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie. Nous vous remercions par avance d'accepter les désagréments ponctuels engendrés par ces travaux.

Votre Maire,
François Vives



Une « année exceptionnelle »

Réussite des fêtes estivales

Beaucoup de préparatifs mais quels succès pour l'ensemble des évènements festifs de cet été. Promesses tenues !

Les commentaires très positifs des Foyens et de nos visiteurs ont confirmé cette réussite. Il est vrai qu'à chacune de nos rencontres, la météo exceptionnelle a permis de mettre en valeur le travail de préparation des associations, des services techniques communaux et intercommunaux, sans oublier l'investissement des élus en charge des festivités.

Le lancement des fêtes estivales s'est fait, traditionnellement peut-on dire maintenant, par la Fête du Cheval et des Tracteurs de nos grands-pères. Les fêtes des hameaux de La Salvetat et du Parayre ont retrouvé leur charme d'antan, où les voisins et amis se retrouvent pour partager un bon repas en toute simplicité et convivialité. De nombreux

activités ont été proposées lors de ces deux fêtes.

La rencontre des Sainte-Foy de France a bien été le « clou » de ces fêtes. D'abord car elle ne s'organise qu'environ tous les 15 ans, et surtout car nous avons su montrer le dynamisme de la commune, à l'ensemble de nos invités foyens. La fête locale a magnifiquement bien clôturé cet été...

L'équipe municipale profite de cet article pour remercier très chaleureusement tous celles et ceux, bénévoles associatifs ou indépendants, qui donnent de leur temps, de leur énergie pour faire vivre le village dans la meilleure des ambiances qui soit.

Dossier
Dynamiques associations

P2-3

Vie communale
Travaux et entretien

P6

Les associations

Ciment indispensable au bien vivre

Les nombreuses et dynamiques associations de Sainte-Foy proposent des activités très variées. En partenariat avec la mairie, elles organisent désormais régulièrement des manifestations collectives et œuvrent aussi à travers des initiatives complémentaires pour le bien-être de tous

Autant d'associations que d'activités proposées

Les Foyens ont la chance d'avoir un grand nombre d'associations sur leur village et ses alentours. Chacune d'entre elle, animée par un groupe de bénévoles fortement motivés propose de divertir, d'agir, de réagir dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'art, les loisirs, la nature, le social... Si ces associations fonctionnent grâce aux subventions, celles-ci ne sont pas pour autant l'unique condition de réussite des manifestations qu'elles organisent. Il faut bien plus que cela pour aller de l'avant, monter des projets en évitant les freins qui briseraient l'élan généreux des bénévoles.

Des manifestations collectives

Plusieurs fois dans l'année, ces associations se retrouvent pour organiser une fête en commun. L'évènement d'une grande ampleur se caractérise par la richesse des échanges, le taux de participation élevé et les retours positifs qui dynamisent à nouveau les membres des associations impliquées. Parfois quelques concessions sont nécessaires

pour passer le cap mais cela permet de progresser et de mieux comprendre comment se tissent les liens du bien vivre ensemble. A noter que le 2 septembre dernier, la plupart des associations ont participé à la nouvelle formule du Forum des Associations, organisé le dimanche matin en même temps que le marché de plein vent. Ce fut aussi une réussite et l'on peut espérer qu'en 2013 toutes les associations seront représentées.

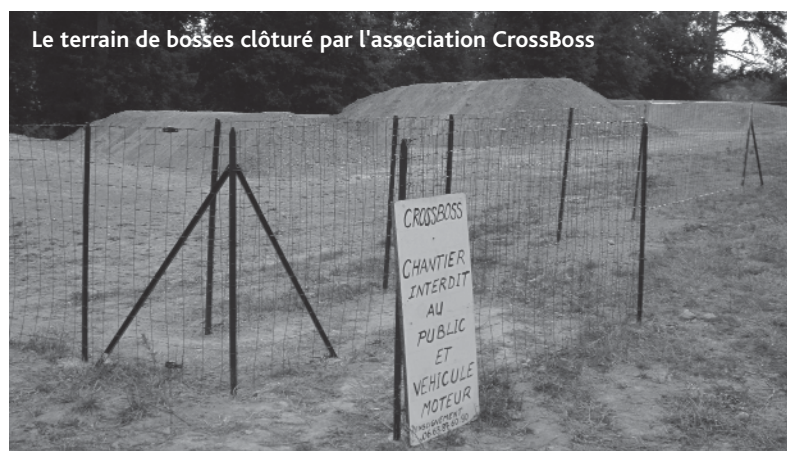
Un esprit communautaire

Nous bénéficions aussi d'un environnement naturel étendu et de bâtiments communaux utilisables pour accueillir ces activités, même si certains rêvent d'en avoir plus... Ces locaux sont entretenus par le service technique ou par des entreprises sollicitées par la municipalité dans la limite du budget communal. De leur côté ces derniers mois, les associations se sont mobilisées pour aider à en faire encore plus sans déborder du budget.

Quelques exemples pour illustrer ce comportement exemplaire : Sent'aure est à l'origine du nettoyage de printemps, l'USSF Football a refait le carrelage des



Les Présidents d'associations, le Maire François Vives à droite et Marie-Cécile Adjointe au centre



Le terrain de bosses clôturé par l'association CrossBoss

vestiaires et les a repeints, le Club d'Activités Théâtrales a rénové la scène de la salle des fêtes, Les Amis du Parayre et de la Salvetat ont nettoyé le calvaire de la Salvetat, le terrain de bosses a pu voir le jour grâce à la persévérance de la toute nouvelle association CrossBoss, La Palette Foyenne a embelli le village pour les Fidésades... La liste est beaucoup plus longue. Elle démontre le dynamisme des nombreux bénévoles.

proposer au plus grand nombre, de petits ou grands moments conviviaux à partager sans modération.



Rénovation des vestiaires par l'USSF Football

La complémentarité entre les associations et la municipalité est indispensable pour réussir à



Téléthon 2011. Rendez-vous le 9/12 à la salle des fêtes pour le prochain



Le nettoyage de printemps annuel initié par Sent'Aure n'est pas vain. Le prochain aura lieu en mars/avril



Comment être informé ?

Toutes les animations de Sainte-Foy

► les affiches géantes au centre du village (devant l'église, à la salle des fêtes, Avenue du 11 novembre et devant La Poste) présentent le programme du trimestre à venir.

► Les panneaux en bois des lieux-dits (Parayre, La Salvetat et les Nozes), les commerçants du village et le hall de la mairie accueillent l'affichage particulier de chaque animation.

► Pour les manifestations les plus conséquentes, une banderole est placée au niveau du rond-point.

► Le site Internet de la commune offre hebdomadairement les détails des activités proposées, les contacts et les communiqués spéciaux des associations. Des liens permettent aussi d'accéder aux sites Internet des associations.



Les numéros utiles des services municipaux

La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 67 80 68 51

Astreinte soir et WE :

06 37 64 56 23

mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi 14h-

18h • Jeudi 8h30-12h et

14h-18h • Vendredi 8h30-

12h et 14h-17h • Samedi

8h30-12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 73 09

Pôle Petite Enfance CCS :

Tél. : 05 61 91 91 81

Crèche Chaudron Magique :

Tél. : 05 82 95 18 07

Ateliers Parents/Enfants :

Tél. : 05 82 95 23 47

Location de salles :

Tél. : 06 18 60 60 39

Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56

Presbytère de Saint-Lys :

05 61 91 71 15

Pôle Emploi : 39 49 ou

www.pole-emploi.fr

Assistante sociale :

05 61 91 71 64

Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

EDF : 0 810 131 333

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des

Eaux des Coteaux du Touch :

05 61 56 00 00

Centre anti-poison :

05 61 49 33 33

Enfance maltraitée : 119 ou

0 800 05 41 41

Maltraitance des personnes

âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales :

01 40 33 80 60

La liste des associations

- **AAPPMA - Pêche :** Marcel BALESTER - 05 61 91 18 86
 - **ACCA - Chasse :** Michel JUNQUA - 05 61 91 66 16
 - **Amicale Panhard Sud-Ouest :** René NAUDY - 05 61 91 08 45
 - **Amis du Parayre et de la Salvetat :** Gabriel ANÉ - 05 34 47 19 34
 - **APE - Association des Parents d'élèves :** Nadine KIRCHER - 05 34 48 14 29
 - **ASPAREL - Association parents élèves canton St Lys :** Véronique PORTE
asparel.saintefoy@ml.free.fr
 - **Les Bisounours :** Eve VERNE - 06 11 44 73 64
 - **Club d'Activités Théâtrales :** Nathalie ANDREO - 06 17 60 01 26
 - **CréaVenta :** Christine NAGORE (ou Isabelle) - 06 13 56 32 24
 - **Crossboss :** Olivier COUVRAND - 06 47 28 05 13
 - **Ecole Musique :** Denis SICARD - 06 86 90 42 20
 - **La Farandole :** Sébastien VAUCLAIR - 05 34 48 16 41
 - **Fidésiades en Savès :** Joël CAUBET - 06 07 81 24 01
 - **La Palette Foyenne :** Giselle MAJOS - 06 87 52 97 21
 - **L'Agora de Ste Foy :** Joseph PERON - 05 61 91 14 71
 - **Les Etoiles d'Andromède :** Fabrice FAURE - 06 45 65 79 84
 - **Les Festoyeurs d'Ovalie :** Jean-Jacques DE SOUSA - 06 33 45 47 24
 - **Les Halles de Sainte-Foy Animées :** Yvette PALAS (contact Marie) - 06 18 60 60 39
 - **Les Zings-zings de l'Aéro :** Daniel BOTTON - 09 80 38 80 14
 - **Rive-Croix :** Patrice CARBON - 05 61 91 93 22
 - **Sent'Aure :** Bruno LEY - 05 61 91 50 59
 - **Ste Foy Sports et Loisirs :** Dominique CAILLER - 05 61 91 20 83
 - **Union Cycliste Ste Foyenne :** Michel MARTINEZ - 06 77 93 15 18
 - **USSF Football :** Mathieu HERENGT - 06 44 86 20 12
 - **USSF Pétanque :** Jean-Daniel MARY - 06 17 50 75 71
 - **USSF Rugby :** Marc CASTELLARIN ou Denis CORRA - 06 80 70 98 14 ou 05 61 91 63 44
- **Associations existantes mais en attente d'une équipe motivée pour les faire vivre :**
le Comité des Fêtes et l'USSF Tennis (contactez la mairie)

Plus d'infos sur www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Rentrée scolaire

Plus malins les cartables

Une heureuse initiative de l'Association des Parents d'Elève (APE) de Sainte-Foy : l'achat groupé de fournitures scolaires pour les enfants de l'école élémentaire



Dans le but de réduire la facture de la rentrée et en concertation avec les familles, l'APE de Sainte-Foy a décidé cette année, après avoir étudié les possibilités offertes au sein de la Communauté de Communes du Savès, de s'associer à l'équipe des parents d'élèves de la commune de Bérat pour acheter les fournitures scolaires en commun. Celle-ci pratique en effet l'achat groupé depuis 3 ans déjà et gère plus de 200 demandes. Les prix indiqués sur le devis fourni ont séduit les parents et la commande a été lancée. Le matériel de qualité livré

fin août par un fournisseur de Muret a été remis aux familles dès le 1^{er} septembre pour leur plus grande satisfaction.

Cette initiative fructueuse a permis d'une part d'homogénéiser les fournitures scolaires mais aussi d'économiser du temps et de l'argent. Les parents d'élèves de Sainte-Foy remercient chaleureusement les membres de l'association des parents d'élèves de Bérat et leur donnent rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'expérience.



Centre de Loisirs de Génibrat

Quelle solution de remplacement ?

Pour continuer à proposer un Accueil de Loisirs Sans Hébergement les mercredis et pendant les vacances scolaires, il faut trouver une autre structure pour accueillir les 3 à 12 ans



Fin 2010, suite à la sortie de notre commune du SIVOM de Saint-Lys, la municipalité a signé une convention avec la commune de Fontenilles afin que les enfants de Sainte-Foy continuent à fréquenter le Centre de loisirs de Génibrat dans les mêmes conditions.

Le 29 juin 2012, en raison de la hausse des effectifs du Centre, la

commune de Fontenilles a dénoncé la convention au 31 décembre 2012 pour donner la priorité aux petits Fontenillois. Les élus de Sainte-Foy élaborent une solution pour organiser la garde des mercredis et des vacances scolaires. Joël Caubet, Adjoint au Maire, délégué aux écoles et à la petite enfance, tient régulièrement informés les parents d'élèves.

La rentrée des petits Foyens

De 3 mois à 11 ans, comment les enfants de la commune sont-ils accueillis ?



► L'école élémentaire dirigée par M.Continente : 162 élèves répartis sur 7 classes avec une classe de double niveau pour chaque cycle.

► L'école maternelle dirigée par Mme Uglietta : 84 élèves répartis sur trois classes - deux classes de petits/moyens et une classe de grande section.

► L'Accueil de loisirs associé aux écoles (ALAE) dirigé par Mme Martinet : ce service est utilisé par la majorité des enfants scolarisés à Sainte-Foy. Les animateurs assurent leur garde dès 7h30 le matin, pendant l'interclasse-cantine et jusqu'à 19h le soir.

► L'effectif de la crèche « le Chaudron Magique » dirigée par Mme CRABERE est toujours fixé à 25 petits et on compte 110 assistantes maternelles agréées sur la Communauté de Communes du Savès.

► Quant aux enfants « gardés à la maison », ils peuvent partager un moment convivial avec d'autres familles autour du jeu pendant les Ateliers Parents/Enfants le mardi après-midi de 15h15 à 17h15 à la salle Petite Enfance de Sainte-Foy (1^{er} étage de la crèche)

Centre Communal d'Action Sociale

Mission : Solidarité !

Cette année encore se dérouleront des rencontres intergénérationnelles entre jeunes et moins jeunes foyens

L'actualité nous rappelle régulièrement combien il est primordial de tisser des liens entre générations. Le CCAS s'inscrit dans cette dynamique en organisant depuis 3 ans des rencontres intergénérationnelles entre seniors et écoliers. L'objectif : établir un lien permettant aux enfants de consolider des valeurs de tolérance et de respect et aux

anciens de reprendre un rôle de transmission. Les élèves de maternelle partageront ainsi une fois par mois des « jeux de société » à l'EHPAD l'Albergue (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et ceux de l'élémentaire rencontreront les seniors lors de lotos dans la salle des fêtes.

Transport scolaire

Conserver la gratuité et les arrêts existants

La non utilisation du service peut nuire gravement au porte-monnaie

Depuis 1984, le Conseil Général de la Haute-Garonne se substitue entièrement aux communes et aux familles pour assumer les frais de transport des enfants de la maternelle jusqu'à la terminale. Cette gratuité des transports scolaires représente pour chaque famille une économie de 630€ par enfant.

Or il est constaté chaque année que nombre d'enfants inscrits à ce service ne l'utilisent pas. Il en résulte un gaspillage des sommes débloquées, celles-ci étant fonction du nombre d'inscrits, et donc largement surévaluées en regard de l'usage réel du transport scolaire. Cette non utilisation du service met en péril la poursuite du dispositif sur le plan



financier mais aussi sur celui de la conservation des arrêts de bus existants.

Parents, pour que ceux qui en ont besoin continuent à bénéficier de la gratuité des transports, n'inscrivez pas votre enfant au service si vous savez qu'il ne prendra pas le bus.

Ça s'est passé cet été

Travaux aux écoles

► La véranda de l'école élémentaire

Après avoir constaté que la véranda de l'école présentait une corrosion avancée, celle-ci a été remplacée cet été, et refaite à l'identique. En plus de la sécurité retrouvée, sa conception permettra aussi de faire des économies d'énergie.



► Accès à l'ALAE



Suite à la fermeture de la 4^{ème} classe de maternelle, la salle de classe correspondante est destinée maintenant aux activités de l'ALAE. Un nouveau chemin piétonnier a été réalisé pour faciliter l'accès à cette salle sans passer par l'école.

Infos en vrac

Les activités familiales

► MJC de Saint Lys

Nouvelles activités 2012/2013 : Technique Vocale (adultes), Eveil Musical (3-6 ans), Atelier Chant (dès 12 ans), BMX (dès 8 ans), Skate Board (dès 7 ans), Nouvelles technologies, Préparation des vacances de la Toussaint...

Pour toutes les formules et activités, infos et réservations au 05 61 91 28 62 ou www.mjc-saintlys.fr

► Concours Familles à énergie positive

Le principe est simple : Des familles s'inscrivent à ce défi dans l'objectif de réduire leur consom-

mation d'énergie d'au moins 8% entre le 01/12/2012 et le 30/04/2013 par rapport à l'année précédente.

Inscriptions et renseignements :



Espace Info Energie du Pays Sud Toulousain au 05 61 97 34 20 ou www.plan-climat-energie-sud-toulousain.fr

INFOexpress

→ Téléphonie mobile

L'antenne Orange du Lieu-dit Pigail fonctionne depuis fin septembre. M. le Maire a demandé une seconde campagne de mesure des ondes pour comparaison avec celle effectuée en février dernier, après l'installation.

→ Permis de construire

A partir du 01/01/2013, toute demande de permis de construire et toute déclaration d'achèvement des travaux devront être accompagnées d'une attestation thermique. Infos en mairie ou sur le site Web DREAL Midi-Pyrénées.

L'ÉPICERIE DE SAINTE-FOY
Jouez la proximité

primeurs produits bio

alimentation générale

vin en vrac dépôt de pain

cave droguerie

En libre service ou sur commande du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30 samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 12h30

☎ 05.62.14.63.41

J'suis fatiguée puissance 10 ...

COURS PARTICULIERS DE MATHS A DOMICILE

Pédagogue et passionnée par son métier, Flavie enseigne les maths depuis 5 ans à des élèves de tous niveaux jusqu'à la Terminale S voire pour des concours.

Cours assurés sur Sainte-Foy et aux alentours

Tél. 06 71 58 27 05
cardillac.flavie@gmail.com

Aménagement

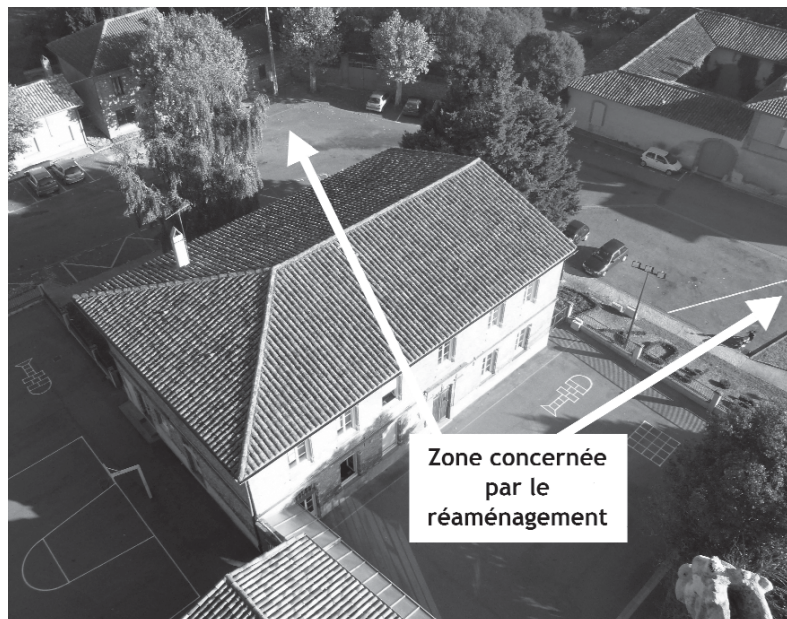
Parking de l'école élémentaire

Le réaménagement de la place devant l'école élémentaire aura lieu du 29 octobre au 16 novembre 2012.

Pendant la durée des travaux, l'Allée des Platanes sera en impasse

Les objectifs de ces travaux sont d'augmenter le nombre de places de stationnement et de canaliser le flux des véhicules tout en réduisant la vitesse. Après la réunion des services de réseaux publics, les riverains se sont réunis en mairie pour la présentation du

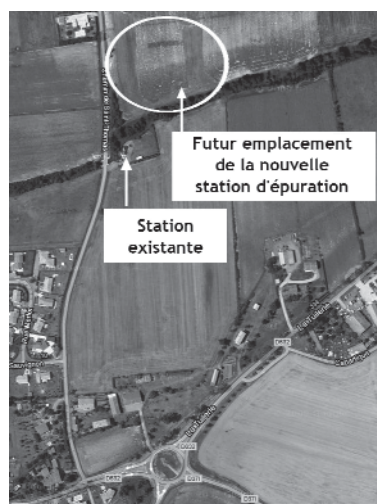
projet. Conscients de l'intérêt de cette 1^{ère} tranche de travaux, ils attendent aussi un réaménagement complet de l'Allée des Platanes, mais le coût des réalisations impose un échelonnement des actions.



Assainissement

Bientôt une nouvelle station d'épuration

Depuis notre adhésion au SMEA (Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement) en 2010, celui-ci œuvre en accord avec les élus, pour la mise en place de la nouvelle station d'épuration. Les étapes s'enchaînent, après la carte de zonage de l'assainissement intégrée au PLU, la reprise du budget par le SMEA, la pré-étude de la station, les bornages et relevés topographiques du terrain, l'achat du terrain devant accueillir la station est en cours. Les études se poursuivent pour une réalisation suivie de tests en 2013.



Elagage

Taille raisonnée des platanes

Pourquoi les platanes ne sont-ils plus taillés comme « avant » ? Explication...

Notre village possède de nombreux arbres sur le pourtour de ses anciennes douves, ce sont, en grande partie, des platanes, plantés à la fin du 19^{ème} siècle. Taillés "en tête de saule" durant des décennies pour contenir leur développement, ces arbres ont souffert. Ces tailles dites "sévères" les affaiblissent, les rendant plus vulnérables aux champignons. Les tilleuls de la Place de la Poste n'y ont pas survécu. Nos platanes sont menacés par un champignon qui fait d'énormes ravages dans la région : le chancre coloré du platane. Sainte-Foy fait partie des 9 communes du département à avoir un foyer infectieux sur son territoire (depuis 2009). Toute intervention sur ces arbres, même sains, est particulièrement réglementée et des mesures sanitaires drastiques sont à mettre en œuvre. Depuis quelques années, nos platanes sont donc au régime de la taille "raisonnée" ou taille "douce".

Sur la route

Stop de la Salvetat



La sécurisation du carrefour entre la Route de la Salvetat de Sainte-Foy et le Chemin de Péguilhan a enfin été obtenue. Les services départementaux ont installé un STOP à cette intersection : la descente de la Salvetat vers Sainte-Foy est désormais prioritaire. Il est conseillé de rester prudent aux abords de ce carrefour et de se rappeler que la traversée d'un hameau suppose que l'on reste maître de sa vitesse en toute circonstance.



Toilettes Publiques

Mieux que la « cabane au fond du jardin »

Le petit coin... on le cherche souvent quand on est de passage

Sainte-Foy, c'est derrière la Mairie que vous les trouverez bientôt. Les formalités administratives s'achèvent et la construction devrait démarrer fin octobre. Le bâtiment existant avec ses portes étroites sera refait pour accueillir 2 toilettes aménagées pour les personnes handicapées. L'une sera accessible par une rampe douce depuis la Place du 14 Juillet, l'autre le sera depuis la cour de l'ALAE.

Principales délibérations Conseil Municipal du 25 septembre

► Le Conseil Municipal a approuvé la convention de mise à disposition de service conclue pour 3 années avec la Communauté de Communes du Savès dans le cadre de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ».

► M. Joël CAUBET a été élu membre du conseil d'administration du CCAS (en remplacement de M. Jaky DIJON).

► Le Conseil a voté des demandes de subvention pour la réfection de la toiture du perron de l'Eglise de la Salvetat et pour la mise en place de poteaux incendie.

► Le Conseil a approuvé l'acquisition de parcelles de terrain le long de la Galage afin de créer un chemin piétonnier reliant Sainte-Foy à Saint-Lys et approuvé des travaux d'éclairage public sur l'aménagement du parking situé Allée des Platanes.

Retour en images

Quelques photos de l'été à Sainte-Foy



Fidésiades 18 et 19 août : le Forum des Terroirs du samedi après-midi



Fidésiades : le Maire François Vives et le Maire-Honoraire Roger Martres intronisés par la Confrérie des vins de Sainte-Foy Bordeaux



Fidésiades : Belle organisation pour les repas et notamment celui du samedi soir qui a accueilli 280 personnes



Fête locale samedi 8 septembre
Photo prise par le drone lors des démonstrations d'aéromodélisme



Dimanche 8 juillet : Les jeux équestres de la Fête du cheval et des Tracteurs de nos grands-pères.



Dimanche 26 août : Le repas dansant de la fête du Parayre a réuni une centaine de convives



Fête locale : la paëlla du samedi soir était très réussie cette année encore

INFOexpress

→ Sècheresse

Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant la sécheresse 2011 a été déposée en Préfecture. Toutes personnes ayant constaté des dégâts sur les bâtiments, occasionnés par la sécheresse, doivent les déclarer par courrier en mairie avant le 31/12/2012.

→ Ramonage – Rappel

Chaque propriétaire est tenu de faire procéder au ramonage des fours, fourneaux et cheminées de maison (Arrêté municipal n°34/10 du 06/10/2010).

E^{TS} GUÉRIN Bernard



**Elagage
d'arbres difficiles**

Abattage

**Entretien
de parcs et jardins**

**Tél. 05 62 23 74 27
Port. 06 23 17 97 23**



Route de Lombez à Sainte-Foy

*La Ferme
aux Colverts*

Parc, terrasse
Saveurs d'autrefois
Viandes au feu de bois
Produits "maison"
Desserts à volonté

Soirée dansante,
tous les 1ers vendredis du mois
menu à 25 €



Sainte Foy de Peyrolières
(sortie du village - en direction de Lombez)

Tél. 05 61 91 48 76

A taaable !!!

« Les pizzas d'Amélie »

Un nouveau commerce a vu le jour à Sainte-Foy. Faisons connaissance avec sa propriétaire

Pourquoi ce nom ?

Tout simplement parce que je m'appelle Amélie, Amélie LEMAIRE pour être précise.

Pourquoi avoir choisi Sainte-Foy?

C'est un petit village dynamique et charmant, qui présentait un fort potentiel pour l'ouverture d'une pizzeria à emporter.

Vous semblez toute jeune ?

J'ai 21 ans. J'ai fait des études dans le commerce et j'ai plus de 4 ans d'expérience dans la restauration en tant que pizzaiolo ! Pour que ce projet se concrétise, j'ai réalisé des travaux avec l'aide de ma famille et aménagé en local commercial le garage de l'ancienne bâtisse située au 14 Allée des Platanes.



Etes-vous satisfaite des premiers retours ?

Après l'inauguration réussie le 8 septembre dernier, la pizzeria a ouvert le 20 septembre. Nos horaires coïncident avec la sortie des écoles...point de vue « pratique » pour les parents.

Alors justement, donnez-nous les infos pratiques ?

De 16h45 à 21h, du mardi au samedi soir pour un service de pizzas uniquement à emporter, face à l'école élémentaire. Tél. 09 53 64 00 51



Festivités

Ça bouge à Ste Foy

Octobre

> 19 octobre

Soirée Jeux par les Bisounours et La Ludothèque à la salle des fêtes

Novembre

> 10 novembre

Spectacle pour enfants par l'Agora à la salle des fêtes

> 17 novembre

Castagnade et soirée animée par Les Amis du Parayre, à la salle des fêtes du Parayre

Tous les dimanches :
marché de plein vent
de 8h à 12h, y compris les
23 et 30 décembre 2012.

> 24 novembre – 1^{er} et 2 décembre

Spectacle de variétés par le club d'Activités Théâtrales Sur réservation au 05 61 91 66 70 - A la salle des fêtes

Décembre

> 9 décembre

Téléthon par Sent'Aure et UCSF (cyclisme) - Marché de Noël par CréaVenta et Vide-jouets par Farandole, à la salle des fêtes

> 22 décembre

Après-midi Noël des enfants par Farandole, à la salle des fêtes

> 24 décembre

Visite du Père-Noël en calèche, au centre du village

Du nouveau à la mairie



Bienvenue à Edmée MEIS (à droite sur la photo) qui a intégré l'équipe administrative de la mairie le 18 septembre dernier et jusqu'à fin mars 2013, en remplacement de Sandrine GRI durant son congé maternité.

Coopérative agricole

Trois nouveaux silos Euralis

Bien présente sur notre village, l'activité agricole s'est équipée de 3 nouveaux silos

Pour réduire les distances de transport entre les zones de récolte des céréales et leur point de stockage, la société Euralis a entrepris la construction de 3 nouveaux silos sur le site de Sainte-Foy en complément de ceux déjà existants. Ces nouveaux



moyens sont mis à disposition des agriculteurs ; la coopérative propose toujours un espace magasin pour le grand public.

Calendrier des matchs

L'USSF Rugby : Les dimanches 28 octobre, 11 novembre, 2 décembre 2012 et 13 janvier 2013 dès 13h30

L'USSF Football : Les samedis 10 novembre, 1^{er} décembre 2012, 12 et 19 janvier 2013 à 20h

état civil

Du 18/06/2012 au 30/09/2012

NAISSANCES

GATHELLIER Tiphaine
SAMUDIO Lise
MICHEL Lucas
GARELLI Sarah
TROUBET-LACOSTE Elyo
RAGUENEAU Paul
BOUSQUET Nathan
ECHIVARD Maylina

MARIAGES

BOEM Cyril et PARES Béatrice
LACHETER Claude et
LAYUYOUSE Martine

BOUSQUET Jean-Pierre et
TRILLO Marie-Rose
ALARY Patrick-Henri et
VIVES Anaïs
GILLE Gaël et DA SILVA Gaëlle
RODRIGUES CARDOSO Tiago et
RODRIGUEZ Lucie
BRICOUT Fabien et MORI Céline
BARDINA Emmanuel et
SEN MBAH Silvy-Jacky
PIERRE Lionel et UNAL Katia

DÉCÈS

JUNQUA Danielle
BUTTAZZONNI Marguerite
GILBERT Guy
IGNARRA Renée
GAREL Gilbert

Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Courriel : mairie.ste.foy@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu

Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADÉ, Dominique GUYS, Joëlle ESCALLE, Coordination : Sandrine GRI, Edmée MEIS.